



Le Rentic est la personne à laquelle vous pouvez faire appel pour mettre en place un projet e-business dans votre PME. Il s'agit d'un expert agréé par la Région Wallonne à la suite d'un examen devant une commission. Le label Rentic vous offre la certitude de trouver le consultant indépendant des fournisseurs dont la grande expérience vous aidera à mener à bien votre projet e-Business.

La mission du Rentic consiste à accompagner les entreprises souhaitant utiliser Internet et le Web comme outil commercial. Il identifie avec vous les besoins, propose des solutions techniques et organisationnelles, participe à la conception et à la mise en place de solutions sécurisées telles que création de sites vitrines ou de boutiques en ligne. Il intervient donc tout à la fois au niveau des dimensions stratégiques de l'entreprise (marketing, business plan, etc.), du design et du contenu de votre site, sans oublier bien sûr les aspects techniques qui en découlent.

Pour cette aide, la Région wallonne peut prendre en charge:

- 80 % du coût d'un responsable en NTIC et e-business,
- durant 3 mois à 1 an maximum,
- dans une PME (ou un groupement ou une association de fait).

La prime ne peut excéder 5000 euros par mois.

Brice Cornet, co-fondateur de Pragmawork, est agréé rentic sous le numéro RENTIC0092.